

# Un nouveau modèle de l'EPFZ quantifie le risque sismique

News | 07 mars 2023

Le 7 mars 2023, l'EPF de Zurich a présenté le nouveau modèle suisse sur le risque sismique. Ce dernier indique l'exposition à l'aléa sismique et le potentiel de sinistres pour chacune des régions de Suisse. Les assureurs privés suisses saluent ce nouveau modèle qui permettra à l'Organisation dommages sismiques (ODS) de mettre en route les mesures d'urgence qui s'imposent.

L'aléa sismique ne doit pas être sous-estimé : même si les tremblements de terre sont rares en Suisse, ils représentent néanmoins le risque naturel potentiellement le plus destructeur en raison de la densité d'urbanisation et de la concentration élevée de valeurs dans certaines régions. Les cantons de Bâle et du Valais sont généralement considérés comme particulièrement exposés. Or, le nouveau modèle pointe également le risque encouru par la ville de Genève et l'agglomération de Zurich.

## Fruit d'un partenariat public-privé

Élaboré sur mandat du Conseil fédéral par l'EPF de Zurich dans le cadre d'un partenariat public-privé et présenté le 7 mars au grand public, le premier modèle suisse sur le risque sismique améliore la base de données depuis longtemps essentielle à l'estimation des risques. Accessible à l'ensemble de la population, il permet de visualiser le degré d'exposition de chaque zone considérée du territoire helvétique. Certaines compagnies membres de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) ont également participé au développement de cet outil. Les nouvelles données ainsi disponibles sont particulièrement précieuses, surtout pour l'Organisation dommages sismiques (ODS). En effet, en cas de catastrophe, elle peut ainsi contribuer à une maîtrise rapide de l'événement et veiller à la mise en place diligente d'opérations de reconstruction.

## Absence d'une solution d'assurance couvrant l'ensemble

Même si les tremblements de terre comptent au nombre des risques majeurs pour la Suisse, ils ne relèvent toujours pas d'une couverture d'assurance globale couvrant l'ensemble du territoire. D'après le modèle, ce type d'événement susceptible de se produire tous les 500 ans provoquerait aujourd'hui des dommages économiques de l'ordre de 30 à 40 milliards de francs. Or, moins de 15 pour cent de ces dommages sont couverts par l'assurance des tremblements de terre, car elle est facultative. En cas de secousse sismique, la lacune de protection serait donc énorme. Le nouveau modèle sur le risque sismique sensibilise la population et permet de créer une base de données gigantesque.

Risques majeurs

Sinistre

Dommages naturels

Tremblement de terre

---

**Vous pourriez être intéressé par ce qui suit**

Add to PDF generator

**Convention de délimitation des compétences et convention**

## de recours AECA et ASA

La convention se compose de deux accords distincts conclus entre les mêmes partenaires et inséparables l'un de l'autre, raison pour laquelle ils sont présentés comme un tout.

Corpus de règles 01.01.2023

[Plus](#)

---

Add to PDF generator

## Préserver la place de réassurance Suisse

*Nina Arquint*

Troisième place de réassurance au monde - la Suisse peut s'enorgueillir de ce titre, obtenu en dépit de sa petite taille.

Commentaire 08.02.2023

[Plus](#)

---

Add to PDF generator

## « Module d'apprentissage sur l'assurance des dommages naturels » - contenu actualisé

Le Pool pour les dommages naturels a actualisé un module de formation à l'intention des collaborateurs des services des sinistres et l'a doté d'un nouveau design.

Communiqués de presse 05.10.2022

[Plus](#)

---